

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉDITION 2020

Le Sommet Immobilier, Aménagement du Territoire & Innovation (SIATI) a pour vocation de mettre à l'honneur et de récompenser les réalisations et les initiatives des acteurs publics et privés de ces trois secteurs, sur la base du travail de jurys composés de professionnels.

A - LES CATÉGORIES

Foncières : la meilleure stratégie d'innovation

Utilisateurs : la stratégie immobilière la plus innovante

Architecte d'intérieur : l'aménagement le plus innovant

Proptech : la start-up la plus innovante

Métropoles régionales : la politique de mobilité la plus innovante

Investisseurs : la stratégie d'investissement la plus innovante

Agence de développement économique : la stratégie d'attractivité du territoire la plus innovante

Société de gestion : le fonds le plus innovant

Prêteurs : la stratégie de financement la plus innovante

Promoteurs : l'opération la plus innovante

Ingénierie de la construction : le projet le plus innovant

Architectes : la réalisation la plus innovante

Aménageurs : la transformation urbaine la plus innovante

Fonds d'infrastructures : la stratégie d'investissement la plus innovante

Conseils utilisateurs : la stratégie d'accompagnement la plus innovante

B- PROCÉDURE DE NOMINATION ET DE SÉLECTION

1) Sélection

150 acteurs privés et publics amenés à concourir dans chaque catégorie sont préalablement sélectionnés par l'équipe organisatrice du SIATI, d'après diverses études, enquêtes et classements, en lien avec les journalistes du magazine Décideurs. Ce nombre est complété par une cinquantaine de candidatures spontanées.

2) Critères de sélection

Pour être sélectionnés, les nommés doivent répondre aux critères suivants :

- Performance et évolution dans la durée
- Qualité et diversité des projets en cours et à venir
- Capacité d'innovation
- Démarche RSE et développement durable appliquée à toutes les démarches de l'entreprise

La sélection prend en compte la période 2016-2019 et au-delà pour les projets à venir. Le SIATI se réserve le droit de ne pas présenter une candidature aux membres du jury si les critères ne sont pas remplis de manière satisfaisante.

3) Composition du jury

Un jury d'experts sera composé afin de désigner les lauréats de chaque catégorie. Ces professionnels reconnus seront sollicités par l'équipe organisatrice du SIATI en fonction de leur expérience et domaine de compétence.

4) Sélection des lauréats

Dossier de candidature

Pour concourir au SIATI, les candidats devront remplir intégralement le dossier de candidature avant la date énoncée dans celui-ci. Ils peuvent se procurer le dossier auprès de l'organisation :

Ce dossier pourra être complété par des documents annexes.

Les dossiers de candidature ne seront pas restitués à leurs propriétaires.

Délibérations et critères de sélection

Les membres du jury sont destinataires des dossiers retournés par les entreprises sélectionnées. Ils leur permettent de présenter leur organisation et leur équipe, les données détaillant l'activité, la singularité des opérations accomplies sur la période de référence et prévues à l'avenir.

Des matinées de délibérations seront organisées en septembre 2020 afin que les jurys de chaque catégorie se réunissent et élisent le lauréat de chaque catégorie.

Les candidats ont la possibilité lors de ces oraux de présenter leur dossier, projets, réalisations et stratégies auprès des membres du jury.

Les débats entre membres du jury ont pour objectif de récompenser les acteurs ayant fait preuve d'excellence sur le long terme. La garantie d'un vote serein, impartial et indépendant est notamment assurée par l'obligation de confidentialité pesant sur chaque membre du jury quant au contenu des dossiers d'information complétés, des délibérations et des noms des lauréats (et pour ceux-ci jusqu'au jour de la remise des prix).

C- REMISE DES PRIX

Au cours de la soirée de remise des prix du SIATI, le mercredi 20 octobre 2020 au Pavillon d'Armenonville, chaque lauréat sera appelé à monter sur scène pour recevoir un trophée d'or, honorant ainsi son statut de meilleur acteur de sa catégorie.